Zeitschrift: Revue suisse de photographie

Herausgeber: Société des photographes suisses

Band: 4 (1892)

Heft: 9

Rubrik: Société photographique de Lausanne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Omnia luce!

REVUE DE PHOTOGRAPHIE

La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits. Les manuscrits ne sont pas rendus.

Société photographique de Lausanne.

Séance du 10 mai 1892.

Présidence de M. A. de Reuterskiold, président.

Sont reçus membres actifs de la Société :

MM. Wehrenspfenning, Joli Site, Ouchy, Lausanne. Haase, Clos Lilas, rue Enning, Lausanne.

M. Gautschy donne le résultat de la séance de projections qui est très satisfaisant.

Séance du 16 juin 1892.

Présidence de M. A. de Reuterskiold, président.

Sont reçus membres actifs de la Société:

MM. Dubois, 29, rue de Bourg, Lausanne.

J. Van Toll, Beauséjour 4,

Wiemann, 28, rue de Bourg,

M. le président fait part de la mort d'un de nos sociétaires, M. Antonin Henseler, décédé à Fribourg.

M. Trachsel fait circuler deux épreuves faites dans les mêmes conditions; l'une avec un aplanat, l'autre avec un anastigmate de C. Zeiss; la différence en faveur de ce dernier est assez grande.

Sur la proposition de M. le président, l'assemblée décide de faire une excursion photographique tous les quinze jours autant que le temps le permettra.

- M. Mellet est adjoint à M. Humbert, chef d'excursion, en vue de l'organisation.
- M. Bowring présente un actinomètre d'une construction très ingénieuse pour mesurer les temps de pose, cet instrument de fabrication anglaise ne s'applique qu'aux plaques Marion.

J. M.

Calcul des temps de pose.

On obtient le temps de pose en multipliant quatre coefficients dont deux peuvent se calculer à l'avance, et qui sont relatifs à la plaque sensible, à l'objectif, au sujet et à l'éclairement.

a. Le coefficient de pose d'une plaque, c'est-à-dire l'inverse de sa sensibilité, varie, pour les préparations actuelles de gélatino-bromure, de 0,02 à 0,05; il est de 1 environ pour le collodion humide. Connaissant celui d'une plaque donnée, on peut déterminer celui d'une autre plaque en exposant chacune d'elles à la lumière d'une bougie distante de 1 mètre, par bandes qui recevront l'action lumineuse pendant 1, 2, 3... secondes. On découvrira pour cela progressivement la plaque par bandes de 1 centimètre environ, en se guidant sur les oscillations d'un grossier pendule de 1 mètre de long. Révélant ensuite à fond, l'on comparera les deux clichés, et l'on constatera, par exemple, que la bande de la première plaque, exposée 5 secondes, présente la même teinte que la bande de la deuxième exposée 2 secondes. Le rapport de sensibilité est donc ²/₅ et si le coefficient de pose